

FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Établissement du Pôle Nord-Est
du 20 juin 2017

Mardi 20 juin s'est tenu le CE de l'ex Pôle Nord-Est, à Strasbourg. Voici tout d'abord l'édito de Force Ouvrière, par Bruno Demange, élu de Nancy, président de la commission économique du CE, et délégué syndical.

« SAVOIR SE DONNER LE TEMPS

Voici 8 jours, en préalable du dernier CCE, nous reprenions cette citation de Cervantès "il faut savoir donner du temps au temps"...qui collait parfaitement à ce qui constituait l'essentiel de l'ordre du jour.

Nous avons rappelé que savoir se donner du temps s'était révélé bénéfique dans l'affaire du projet de feuilleton à Montpellier avec le recours aux moyens internes.

Voici 8 jours, nous demandions donc la même chose à la direction sur plusieurs autres sujets, dont celui des locales. Nous avons alors en tête que certains ateliers n'étaient pas encore achevés dans certaines régions (et notamment ici, concernant la locale de Metz). Nous savions aussi que certaines interrogations n'étaient pas encore résolues :

- par exemple le volume exact de téléspectateurs ne recevant plus la TNT,*
- ou encore l'impact sur le public d'une fermeture (après les expérimentations engagées cette saison à Tours et Bourges).*

C'est ce que nous avons dit la semaine dernière : ne prenez pas de décision hâtive, tant que le sujet n'a pas été correctement débattu...

Et nous avons été entendus...

Mardi dernier, le nouveau directeur du réseau France 3 nous répondait que les locales reprendraient à la rentrée de septembre sous leur forme actuelle, toutes...y compris celles de Lyon et Saint-Etienne, qui étaient visées par la fermeture !

Il nous était dit ensuite que, une fois les différents éléments en main, des débats se tiendraient dans les différents CE, pour évoquer la suite.

Et, pour être complets, Olivier Montels nous a dit que les décisions ne seraient pas monolithiques, que ce ne serait donc pas la même décision partout en France.

Cette position, nous l'avons donc relayée, les salariés concernés savent donc à quoi d'attendre pour le mois de septembre...et c'est donc avec beaucoup d'étonnement que nous

avons pris connaissance hier matin du projet de grille du Grand Est, prévoyant une expérimentation sans édition locale, ni à Metz, ni à Mulhouse.

Sans l'intervention de la direction la semaine dernière en CCE, nous aurions pu imaginer qu'un tel projet aurait fait débat aujourd'hui. Car le sujet est vaste, il a ses points positifs, et ses points négatifs. Il a aussi ses militants et ses détracteurs.

Mais là, c'est différent : il a été accepté de détendre le calendrier, de se donner du temps (afin de reporter à un peu plus tard la résolution de cette problématique), et donc de maintenir les éditions locales au mois de septembre. Comment est-il donc possible que, 8 jours plus tard, nous découvriions ce projet sans les 2 éditions locales du Grand Est ?

Certes, il nous paraît légitime et positif de faire évoluer les choses, de tester de nouvelles formules, de chercher à être meilleur pour la satisfaction de nos téléspectateurs.

Mais lorsqu'il s'agit du rendez-vous d'hyper proximité, qui est un élément fort de l'histoire de notre chaîne depuis 25 ans, il s'agit de faire très attention !

Lorsque nous relisons la dernière étude quali sur les locales, et lorsque nous nous rappelons ce critère de grande proximité, selon lequel l'habitant est particulièrement intéressé par ce qu'il se passe à moins de 25 km de chez lui, ça pose question.

Alors, dans le cas de ces locales du Grand-Est, la question reste d'actualité : quelle est la meilleure façon de répondre à cette attente, compte tenu de la réalité technique qui nous entoure ? Nous l'ignorons encore.

À Metz, une nouvelle réunion du groupe de travail devait se tenir pour décanter le sujet... Du fait des législatives, il se trouve qu'elle n'a pas encore eu lieu. Et donc, contrairement à d'autres sites, qui ont déjà rendu leur copie, à Metz, ce travail n'est pas encore terminé.

Il nous paraît donc inimaginable que l'on puisse, même à titre expérimental, faire disparaître une édition tant que son avenir n'a pas été tranché.

Une chose est sûre : nous ne croyons pas une seconde que ce rendez-vous pourrait revenir sur l'antenne après-demain s'il disparaissait demain, même de façon expérimentale.

Quant à Boulogne, la situation est encore plus compliquée : la majorité de l'équipe n'a pas souhaité refaire un travail déjà effectué 1 an auparavant, dans le cadre du projet Info 3.0. Et alors qu'on laisse toujours entendre que la locale serait arrêtée en septembre, ils en sont carrément à déposer un préavis de grève.

En conséquence, Force Ouvrière demande que la parole de la direction prononcée la semaine dernière soit respectée, que les projets tiennent compte de ce qui a été dit, et que les locales soient bien maintenues à la rentrée de septembre. »

Les participants à la réunion ont débuté la journée par une pensée pour notre collègue Hervé Guesquière, décédé la semaine dernière, natif du Nord, et ayant débuté sa carrière dans les Hauts-de-France. Ensuite se sont enchaînés les différents sujets à l'ordre du jour, dans un ordre différent de celui prévu initialement.

I / LES FUTURS CE

Le premier point évoqué fut donc la situation concernant les futurs CE du fait de la réforme du réseau France 3. Un petit historique fut effectué.

À l'automne dernier, des négociations ont été engagées, avec la proposition d'un CE unique pour le réseau, avec préservation des entités locales pour les activités sociales et culturelles, comme aujourd'hui. La direction proposait aussi des instances DP et CHSCT dans chacune des antennes : elle proposait de les regrouper en une seule, afin que le CHSCT puisse disposer de davantage de moyens et de crédits d'heures.

Cette négociation n'a pas donné lieu à un accord signé avec des conditions de double majorité. La direction a donc déposé une demande à la DIRECCTE de Paris pour qu'elle tranche. Sa décision a été rendue à la fin du mois dernier, en optant pour 13 CE.

Suite à cela, des recours ont été engagés la semaine dernière...sachant que le tribunal doit normalement donner suite sous 10 jours.

Commentaires de FO :

Nous estimons que la décision de la DIRECCTE est mauvaise, car s'il a 13 CE, la direction n'ouvrira pas de nouvelles négociations à ce sujet. Il n'y aura donc que 13 instances DP...et 13 CHSCT seulement (au lieu de 24 aujourd'hui). Clairement, ce serait une catastrophe pour le suivi des questions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, qui exigent de la proximité.

FO réclame le maintien d'un CHSCT dans chaque antenne, et a donc contesté la décision de la DIRECCTE.

De plus, FO soulève le fait que la décision est erronée dans la façon dont elle a été rédigée...puisque la Bourgogne a tout simplement été oubliée !

II / LES POINTS IMPORTANTS DU CCE DE LA SEMAINE DERNIÈRE

À l'ordre du jour, la situation générale de l'entreprise, le projet de Montpellier, les logiciels Planif et Concur, l'agence Carlson, les avances, la dématérialisation des factures fournisseurs, les comptes, la stratégie de l'entreprise...

Voyez l'essentiel à retenir en cliquant [ICI](#) (pour retrouver notre compte rendu "le CCE en bref")

Commentaires de FO :

- Sur le projet du feuilleton à Montpellier, nous sommes revenu sur une piste de réflexion évoquée par la commission économique : l'hypothèse d'une création de filiale commerciale pouvant accueillir l'activité de la filière. L'idée présente un intérêt majeur : pouvoir sortir du dogme de l'ETP, et du nombre maximal de postes possibles. De cette façon, il deviendrait possible d'embaucher tous les personnels nécessaires pour "faire tourner le carnet de commande". Avec une solution telle que celle-là, nous pourrions fabriquer le nouveau feuilleton ET conserver nos 32 fictions...voire en fabriquer davantage. Rappelons que France TV en achète un total de 130 par an. Bien évidemment, il faudrait vérifier la compatibilité avec les aides à la production. Il faudrait aussi trouver la bonne façon de garantir aux personnels le maintien de tous les droits acquis, issus de l'accord collectif. Il faudrait aussi prévoir une clause de retour à France TV si cette filiale

- Sur le sujet de la dématérialisation des paies et des contrats de travail, FO demande que le cloud qui hébergera les données soit français ou européen (et non chinois ou américain).

- Sur la réorganisation du travail des scriptes à la rédaction nationale, FO dénonce la mise en œuvre d'expérimentations sans concertations, qui plus est sur un métier identifié comme en tension.

- Sur les chartes de déontologie soumises à l'avis du CCE, FO regrette que ces chartes ne soient jamais discutées au moment de leur élaboration.

III/ COMPTES DU CE

1) Le budget :

En 2016, le CE a proposé des activités sociales et culturelles pour un total de 1.733.835 euros, reparti de cette façon :

- 883.000 euros versés au CI ORTF, pour lui permettre de proposer de multiples offres de vacances

- 60.000 euros utilisés en mutualisation au niveau de l'ex pôle, pour proposer de la billetterie auprès de Disney, Nausicaa, le Zoo d'Amnéville, et des locations en résidences de tourisme (notamment à Chatel, en Normandie, ou autres...)

- et des budgets de 55.000 à 166.000 euros pour chacune des 7 antennes, en fonction du nombre de salariés, pour leur permettre de proposer leurs propres offres

2) Les activités "voyages" en 2016

Comme chaque année, le CE du Nord-Est s'est montré volontaire pour que les salariés puissent se voir proposer de beaux voyages. Voici un récapitulatif des propositions faites pour 2016 :

- **Amiens** : les Canaries, le futuroscope, le marché de Noël de Strasbourg, et des séjours au ski

- **Besançon** : des séjours à Rome et Valence

- **Dijon** : des séjours à Europa Park et Londres

- **Lille** : des séjours au ski, en Thaïlande, à Londres, à Prague, et au Cap Vert

- **Nancy** : Porto, les Canaries, Majorque, et un week-end à Paris

- **Reims** : 2 groupes de voyages au Cap Vert

- **Strasbourg** : Halloween à Europa Park, Londres et croisière à Séville

3) Petit focus sur les voyages 2017

Plus encore que les années précédentes, des efforts particuliers ont été engagés pour 2017 :

- **Amiens** : les Canaries, New-York, Londres et la Crête
- **Besançon** : New-York et Afrique du Sud
- **Dijon** : Inde et Norvège
- **Lille** : Disney, séjours au ski, New-York
- **Nancy** : New-York, Costa del Sol, et Crête
- **Reims** : Londres, et New-York
- **Strasbourg** : Thaïlande, une croisière sur le Douro et le salon de l'auto de Francfort.

Ajoutons que l'équipe de Strasbourg avait fait le choix de faire des économies depuis l'an dernier, afin de pouvoir proposer pour 2018 des voyages de rêve.

Comme Éric Vial, président de la commission d'Alsace l'a expliqué en séance... "L'idée était d'avoir les moyens de pouvoir proposer des voyages qu'on ne fait qu'une fois dans sa vie...et pour pouvoir les payer, nous avons fait le choix d'anticiper, d'économiser davantage de fonds".

Voilà précisément les voyages qui seront proposés : 3 road trip de 10/15 jours en Inde, au Canada et aux États Unis, mais aussi des séjours en Martinique, aux Canaries et à Budapest. Rien que cela...

Commentaires de FO :

Pour les activités sociales et culturelles, le CE du Nord-Est a su se montrer exemplaire dans sa gestion et dans la qualité de ses offres. Sa capacité à proposer, d'une part des choix mutualisés, et d'autre part de belles activités dans chaque antenne, s'est révélé particulièrement bénéfique pour les salariés.

Sans la mutualisation, impossible de proposer une telle variété de locations ! Et sans l'existence de commissions à l'échelle de chaque antenne, impossible d'être en proximité, ni de monter ses propres projets, adaptés aux attentes locales.

Que sera l'avenir ? À ce jour, nous l'ignorons, mais FO militera pour que nous conservions la grande richesse de cette coexistence, ayant si bien marché dans le Nord-Est. Et celle-ci sera évidemment beaucoup plus facile à envisager si nous disposons de "grands CE" (pouvant accorder des délégations, comme aujourd'hui) qu'avec des CE à l'échelle des régions. Beaucoup plus dur en effet d'imaginer des "comités inter établissements" que la qualité de notre fonctionnement actuel !

IV / DÉNONCIATION D'UN USAGE ACCORDANT DES PRIMES SYSTÉMATIQUES DANS LES BEX

La direction nous rappelle brièvement une règle sur les conditions d'attribution d'attribution des primes de "zones de résidence". Celle-ci n'est pas particulièrement claire...et la direction s'est d'ailleurs engagée à faire diffuser très bientôt une communication compréhensible à ce sujet.

La direction précise que ces dispositions ne sont jamais respectées dans les BEX du Nord-Est, d'où la décision d'adresser un courrier à chaque salarié concerné, pour dénoncer l'existence de cet usage.

Les élus demandent pourquoi toutes les BEX du Nord-Est ne sont pas mentionnées dans cet ordre du jour ? Réponse de la direction : c'est un oubli, car toutes sont bien concernées. Du coup, pour cette raison, le sujet reviendra à l'ordre du jour d'un prochain CE.

Autre question posée par les élus : les barèmes F3 et F2 (pour les correspondants des bureaux de régions) est-il le même ? La direction nous dit ne pas savoir. Cela aussi sera évoqué lorsque nous reviendrons sur le sujet.

Enfin, FO a demandé si la direction ne considérait pas qu'elle allait provoquer des baisses de rémunération. La direction a répondu par la négative, puisqu'il ne s'agit selon elle que "de mettre fin au versement de sommes indûment touchées". Pour autant, elle ne demandera pas le remboursement des sommes déjà versées.

V / LES GRILLES DE RENTRÉE

Dans nos 3 directions régionales du Nord-Est, les grilles vont connaître des innovations lors de cette rentrée. Dans l'ordre du jour de ce CE, ce point était le premier qui devait être débattu ; il a finalement été le dernier, en seconde partie d'après-midi. Nous ignorons pourquoi...

1) Les matinales

La plupart des "9h50" seront désormais mutualisés. Matinales communes en effet entre celles de Lille et d'Amiens (pilotee par Amiens), entre Dijon et Besançon (pilotee par Dijon, comme par le passé, mais avec un nouveau présentateur), et entre Nancy et Reims (pilotee par Reims).

Seule celle d'Alsace reste propre à l'antenne d'Alsace, avec une ouverture sur la promotion du dialecte alsacien).

En Hauts-de-France ainsi que dans le Grand-Est, il a été choisi qu'un autre rendez-vous (entre 20 et 26 minutes) serait proposé après les 52 minutes du "9h50".

Le directeur des Hauts-de France a expliqué aux élus qu'il considérait qu'il valait mieux proposer 2 émissions qui se suivent (et d'exposer des talents de 2 antennes dans la grande région), plutôt que "2 émissions identiques à la même heure, pour faire la même chose".

En Nord Pas-de-Calais / Picardie, une émission de "good news", très ouverte sur le numérique verra le jour, et sera pilotée par Lille.

Dans le Grand Est, il s'agira de parler du Grand Est, en s'ouvrant à nos voisins (en sachant

que la région compte 760 km de frontières avec 4 pays voisins, et que les frontaliers vers ces 4 pays représentent la moitié des frontaliers français).

Des élus déplorent cette mutualisation dans ces rendez-vous quotidiens. Ils posent la question par exemple de l'intérêt d'exposer en Champagne des histoires sur les relations franco allemandes, alors que les téléspectateurs seraient plus intéressés pour se tourner vers la Picardie. Ils rappellent que d'anciens magazines transfrontaliers diffusés en Lorraine Champagne Ardenne "ne marchaient pas" !

2) Les journaux

Il faudra compter avec de nouveaux décors (un petit lifting à la rentrée, avant une refonte début 2018). Dans le même temps, les lignes éditoriales seront revisitées.

Dans le Grand Est, il est expliqué que les journaux alsaciens et lorrains puissent intégrer les sujets des locales de Mulhouse et Metz. Démarche analogue dans les Hauts de France. Seul problème : que deviendraient alors les ÉDITIONS locales ?

- Concernant Boulogne, la direction semble afficher un choix : décider la suppression, malgré l'absence d'infos concrètes, et malgré les déclarations faites en CCE voici une semaine (voir notre édito, et le compte rendu dudit CCE). Les élus rappellent qu'ils étaient demandeurs d'infos en matière d'audiences, de technique...et que ce dossier n'a absolument pas été traité à ce jour. De plus, les salariés de Boulogne contestent l'idée de l'arrêt de l'édition, ainsi que la façon dont les ateliers ont été menés à nouveau cette année. C'est pourquoi un préavis de grève a été déposé lundi 19 juin dernier.

- Concernant Mulhouse, la direction nous explique que, lors des ateliers, les salariés ont adhéré au projet d'un nouveau 19/20, intégrant les sujets et la ligne de Haute-Alsace ; la nouvelle formule, en place depuis le 29 mai, se poursuit durant tout l'été.

- Concernant Metz, là, les ateliers ne sont pas encore achevés ; et si une partie du personnel lorrain est favorable à l'idée d'un nouveau 19/20, d'autres restent attachés à l'existence de l'édition Metz. Un nouveau rendez-vous doit donc se tenir lundi prochain 26 juin. Par ailleurs, en ce qui concerne la bobine de l'édition de Metz, la direction nous dit "qu'elle réfléchit à l'idée du maintien d'une diffusion spécifique". Que faut-il comprendre ? Un nouveau 19/20 peut-il être compatible avec le maintien de l'édition locale ? Pas évident ! Les salariés attendent donc avec impatience la présentation du 26 juin...même si la direction nous dit qu'elle "ne présentera que ce qui est présentable".

Commentaires de FO :

Dans ce cas précis, en marge du CE, nous nous sommes étonnés d'une chose : pourquoi ne pas proposer en Moselle la même chose que ce qui se fait déjà en Alsace, avec le décrochage Rund Um à 20h10 ? Les 2 territoires sont pourtant très spécifiques l'un comme l'autre, avec une culture proche, l'existence de dialectes, et soumis au même régime du droit local lié au concordat. Pour FO, une homogénéité entre l'Alsace et la Moselle aurait donc un sens.

Globalement, sur ce sujet des locales, au vu des réponses apportées, et compte tenu des positions expliquées en CCE, les élus ont adopté à l'unanimité une motion appelant au maintien des éditions locales au mois de septembre.

3) Les agendas "Sortir"

Les 3 directions souhaitent un relooking de la rubrique, avec un travail éditorial plus poussé, pour une ligne davantage anglée, avec davantage d'écriture, qui ne se limite pas à la seule énumération.

4) Le week-end

- Les magazines "Pourquoi chercher plus loin" évoluent, avec davantage d'incarnation (et des présentations différentes dans les 3 directions). Si le rendez-vous conserve son titre dans le Grand Est, il devient "les gens des Hauts" et "c'est là...en BFC" dans les deux autres directions.

- "Ça roule en cuisine" va désormais tourner sur le Grand Est + sur la Bourgogne Franche-Comté.

- l'émission politique hebdomadaire reste "Dimanche en Politique", avec quelques innovations : par exemple une fois par mois en extérieur en Bourgogne Franche-Comté, ou une fois par mois consacrée à l'Europe, dans le Grand Est.

- enfin, les deux rendez-vous spécifiques alsaciens (Gsuntheim, et A Gueter) sont reconduits.

VI / PARMI LES QUESTIONS DIVERSES

1) Reconversions à Besançon

La direction nous dit qu'il n'est pas prévu de réserver un poste supplémentaire de journaliste à la reconversion. Elle rappelle l'existence de 2 expériences en cours pour des postes de JRI (avec les reconversions d'un monteur et d'un OPV).

2) Questions d'avances pour les frais des CDD

FO a remis le sujet sur la table pour sensibiliser la direction au fait que certains CDD se trouvent en difficulté, suite à de nombreux frais engagés qui ne sont pas encore remboursés.

Le pire étant le cas d'un CDD employé actuellement dans le Nord Est, et devant séjourner plus de 20 jours en Corse au mois d'août : le propriétaire lui a demandé d'acquitter dès à présent les 1600 euros de location, faute de quoi il remettait en location... Et le salarié ne sera normalement pas remboursé avant la fin septembre.

FO a donc demandé si le système des cartes Corporate (avec 55 jours de différé) ne pourrait pas être étendu aux CDD.

La direction nous a dit comprendre ces problèmes et y réfléchir pour trouver une solution. A priori, il s'agirait davantage d'un retour d'avances dans certains cas plutôt que l'attribution d'une carte Corporate.

À suivre...

Prochain CCE
Le 13 juillet

Prochain CE
Le 4 juillet à Lille



Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Établissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggiani (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)